



## Interprovincial Cooperative Limited

# DICHLORPROP DX

# FICHE SIGNALÉTIQUE

### 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Dichlorprop DX\*  
Utilisation du Produit: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuilles larges.  
N° De Code du Produit: 29664

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.  
945 Marion St.  
Winnipeg, Manitoba  
R2J 0K7 [www.ipco.ca](http://www.ipco.ca)

Entree en Vigueur: le 01 janvier 2012

Ce Produit est Reglemente en Vertu de la loi sur les Produits Antiparasitaires

### 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Effets de la Surexposition:

Voie d'exposition: Par inhalation, contact avec les yeux, ingestion, contact avec la peau.  
Inhalation: Peut provoquer des maux de tête, des nausées et un manque de coordination. Peut être nocif si inhalé.  
Contact avec les yeux: Peut provoquer une faible irritation des yeux.  
Contact avec la peau: Attention: irritant pour la peau. Peut sensibiliser la peau.  
Ingestion: Peut être nocif si avalé. L'aspiration comporte un risque d'avaler le produit. Provoquera vomissements, nausées et diarrhées

### 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
2,4-Dichlorophénoxy acétate, ester de 2-éthylhexyle	25168-26-7	39.52 – 41.96
Acide 2-(2,4-Dichlorophénoxy) propionique, ester de 2-éthylhexyle	53404-36-2	41.77 – 44.35
Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités	64742-47-8	8.97 – 9.53
Autres ingrédients		6.74 - 7.16
1, 2, 4-triméthylbenzène	95-63-6	
Naphtalène	91-20-3	

Ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux

### 4: PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, faire appel au médecin ou à un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

Inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666  
Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461  
Date d'entrée en vigueur:  
MSDS # 013

PCP# 29664

le 01 janvier 2012  
Page 1 of 5

Ingestion:	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner <b>aucun</b> liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente
Peau:	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Yeux:	garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette, le nom du produit et le numéro d'homologation lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale
Soins Médicaux D'urgence:	Il n'existe aucun antidote spécifique. Traitez et surveillez les symptômes de toute intoxication systémique. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Ne pas provoquer le vomissement. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination. D'autres effets possibles de surexposition sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée.

#### 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques D'incendie ou D'explosion:	Vapeurs toxiques dans des conditions de température élevée. Prévenir la contamination des sources d'eau en retenant l'eau utilisée pour combattre l'incendie
Moyens D'extinction:	Dioxyde de carbone, mousse, brume d'eau, poudre sèche
Risques de Produits Combustibles:	Pas disponible
Produits Dangereux de Combustion:	Émanations de vapeurs nocives lors d'un incendie.
Moyens D'extinction Spéciaux:	Refroidir les contenants et les structures exposés au feu avec un jet d'eau. Pulvériser de l'eau sur les vapeurs afin de les disperser; réallumage possible. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection

#### 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables

#### 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, D'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestiques. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

**8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites D'exposition:**

2,4-Dichlorophénoxy acétate, ester de 2-éthylhexyle	
LD50-Oral	650 mg/kg Rat
LD50-Dermal:	> 4000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
LC50:	> 2.66 mg/L (4h, nez seulement) Rat
Acide 2-(2,4-Dichlorophénoxy) propionique, ester de 2-éthylhexyle	
LD50-Oral	824 mg/kg Rat
LD50-Dermal:	> 4000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
LC50:	> 2.66 mg/L (4h, nez seulement) Rat

## Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités

LD50-Oral	> 15, 000 mg/kg Rat
LD50-Dermal:	> 3160 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	Total Hydrocarbures: 1200 mg/m <sup>3</sup>
LC50:	Pas disponible

## Contrôles

D'ingénierie:	Ventilation locale est requise.
Appareil Oculaire:	Lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvée par la CSA ou lunettes étanches
Appareil Respiratoire:	Respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH/MSHA et équipé de cartouche(s) contre les vapeurs organiques lorsque près de ou sous les limites admissibles d'exposition (TLV). Appareil de protection respiratoire autonome lorsque au-dessus des limites admissibles d'exposition ou lorsque les concentrations sont inconnues.

Protection de la Peau  
(Bras et mains):

Des gants de CPV ou de caoutchouc.

Protection de la Peau  
(Pieds):

Des bottes de caoutchouc.

Protection de la Peau  
(Corps):

Une combinaison de travail.

## Autres Protections

## Personnelles:

Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôles, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

**9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État Physique:	Liquide
Apparence et Odeur:	Couleur brunâtre, odeur de solvant
Poids Spécifique: (@ 20 °C)	1,1100
Densité de Vapeur: (Air = 1)	Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités: > 7.5
Solubilité Aqueuse:	Émulsifiés
Solubilité dans L'eau:	Pas disponible
Point de Congélation:	< 0°C
Volatilité en % par Volume:	Pas disponible
Point D'ébullition:	Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités: 237 - 277°C
Seuil de L'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de Répartition eau/huile:	Pas disponible

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 013

PCP# 29664

le 01 janvier 2012

Page 3 de 5

# DICHLORPROP DX

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Pression de Vapeur: (mm d'Hg)	Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités: 0 Kpa @ 20°C	
Taux D'évaporation:	Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités: < 0.001 (acétate de n-butyle= 1)	
pH: (1% Sol'n)	4,5	
Viscosité:	43,2 cps @ 20°C	
Point D'éclair et Méthode de Détermination:(°C)	93°C (Tag coupelle fermée)	
Limite D'inflammabilité (% en Air):	Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités: Inférieure: 0.5	Supérieure: 4.8
Température D'Auto-Ignition:(°C)	Distillats Légers (de pétrole), hydrotraités: 243°C	

## 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de Décomposition: (°C)	Non établi
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à Éviter:	Acides, bases et agents oxydants
Produits de Décomposition Dangereux:	Chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres composés chlorés.
Polymérisation ou Condensation Dangereuse:	Ne se produit pas
Conditions à Éviter:	Températures élevées, étincelles, flammes et autres sources d'allumage

## 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption Cutanée:	Acute Cutanée LD50 (Rat) >2000 mg/kg.
Ingestion:	Acute orale LD50 (Rat) 926 mg/kg
Inhalation:	CL50: 2.60 mg/L (4h, nez seulement) Rat
T.W.A. (ACGIH):	Total des hydrocarbures : 1200 mg/m <sup>3</sup>
Effets de L'exposition Chronique:	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer l'apparition de symptômes aux reins ou au système nerveux central.
Effets Mutagènes:	Certains tests se sont avérés positifs et d'autres négatifs mais la majorité des résultats ont démontré que 2,4-D n'est pas mutagène. Les études de mutagénicité sur dichlorprop se sont avérées in concluants avec certains positifs et d'autres négatifs. Les produits similaires à la composante d'hydrocarbures ne sont pas considérés comme étant mutagéniques
Effets Cancérigènes:	Le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) place l'exposition aux herbicides de type chlorophénoxye dans la classe des carcinogènes 2B ; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les humains. Par contre, une étude alimentaire sur la longévité des rats n'a démontré aucun potentiel carcinogène pour 2,4D. Les produits similaires à la composante d'hydrocarbures ne sont pas considérés comme étant mutagènes et il est peu probable qu'ils causent des tumeurs.
Effets Tératogènes:	Des études avec 2,4-D conduites en laboratoire sur des animaux ont démontré que les foetus étaient plus légers et que le développement de la progéniture était retardé mais ces résultats provenaient de doses toxiques aux mères. Des données provenant d'une étude sur l'effet du dichlorprop sur les rats à des doses les plus élevées, également toxiques pour les mères, ont démontré une mortalité foetale, un poids foetal plus bas, des gains de poids inférieurs et des retards de croissance. Les produits similaires à la composante d'hydrocarbures ne sont pas considérés comme étant des intoxicants tératogéniques.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666  
Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461  
Date d'entrée en vigueur:  
MSDS # 013

PCP# 29664

le 01 janvier 2012  
Page 4 de 5

Effets Sur la  
Reproduction:

Aucun effet sur la reproduction attribuable au 2,4-D ou dichlorprop n'a été relevé lors des études en laboratoire sur les animaux.

## 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Données sur le 2, 4-D 2-EHE ou formulation EC

96-Hour CL50 (mg/L): 7.2 (Truite arc-en-ciel)  
96-Hour CL50 (mg/L): > 5 (Crapet arlequin)  
48-Hour EC50 (mg/L): > 5 (Daphnées)  
DL50 Oral (mg/kg): > 5620 (Cailles)  
CL50 Diet (ppm): >5620 (canards mallards)

### Données sur le Dichlorprop 2-EHE :

96-Hour CL50 (mg/L): 7.9 (Truite arc-en-ciel)  
96-Hour CL50 (mg/L): 7.7 (Crapet arlequin)

**Informations sur le devenir chimique:** Des études pratiques et en laboratoire démontrent que le 2, 4-D 2-EHE se dégrade rapidement en acide de base. La demi-vie de l'acide ainsi produit varie de quelques jours à quelques semaines.

## 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

## 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses

## 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro D'enregistrement  
Loi Sur Les Produits  
Antiparasitaires: 29664  
Pour de Plus Amples  
Renseignements,  
Composer: 204-233-3461  
Etat de la fs:  
Remplace la fs  
Datee du: September 01, 2009

## 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut: B3, D2B  
Avis: Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources qui sont reconnues être fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.